

Confirmation du projet de scission de Baikowski® Modalités de la distribution d'actions : 1 action Baikowski® pour 1 action PSB Industries

Le Conseil d'administration de PSB Industries (la « Société »), réuni le 5 novembre 2018, a décidé de proposer à l'Assemblée Générale de la Société de distribuer les actions de sa filiale Baikowski® à l'ensemble de ses actionnaires, sous réserve de l'accord d'Euronext Paris (qui devrait intervenir fin novembre 2018) sur l'admission des actions Baikowski® sur le marché Euronext Growth à Paris (« Euronext Growth »).

Pour PSB Industries, après la cession de son pôle Agroalimentaire & Distribution en juin 2018 (« CGL Pack »), ce projet de scission marque l'aboutissement de son recentrage et de sa transformation en un leader mondial Pure Player sur ses deux grands marchés : Luxe & Beauté et Santé & Industrie.

Recentré, PSB Industries bénéficiera notamment d'une flexibilité financière accrue, d'une plus grande lisibilité de ses performances, d'une meilleure perception par les marchés et d'une attractivité renforcée auprès des investisseurs.

Cette opération devrait permettre à Baikowski®, devenu indépendant, d'accélérer son développement dans les marchés de niche de l'alumine haute pureté, des oxydes spéciaux et du polissage à travers une agilité accrue et un focus renforcé.

L'Assemblée Générale des actionnaires de PSB Industries sera convoquée pour le 20 décembre 2018 afin de se prononcer sur cette distribution exceptionnelle en nature d'actions Baikowski®¹.

Le capital de Baikowski®, détenu en totalité par PSB Industries, est composé de 3 671 665 actions². PSB Industries distribuera à ses actionnaires les actions Baikowski® à hauteur de 1 action Baikowski® pour 1 action PSB Industries. Le Conseil d'administration de PSB Industries a retenu pour cette distribution une valeur des capitaux propres de Baikowski® de 51,8 millions d'euros.

Figure en Annexe au présent communiqué de presse une information financière destinée à illustrer, à titre indicatif, les effets de la distribution de Baikowski® sur les comptes 2017 du groupe PSB Industries et sur les éléments bilanciaux du 30 juin 2018.

François-Xavier Entremont, Président Directeur Général du PSB Industries, a déclaré : « *La validation par notre Conseil d'administration de la stratégie de scission et de cotation de Baikowski® est une nouvelle étape dans la lisibilité et le renforcement du groupe PSB Industries comme un Pure Player sur les marchés Luxe & Beauté et Santé & Industrie. Je suis ravi de pouvoir proposer à tous nos actionnaires, l'opportunité de participer à l'introduction en bourse de Baikowski® qui permet à PSB Industries de poursuivre sa dynamique de création de valeur.* »

Benoît Grenot, Directeur Général de Baikowski®, a déclaré : « *L'introduction en Bourse de Baikowski® est une étape clé dans l'histoire de notre Groupe. Cette opération va donner à nos équipes un nouvel élan pour poursuivre la mise en œuvre de notre stratégie gagnante dans des marchés résolument porteurs et conforter nos relations de premier plan avec nos donneurs d'ordres mondiaux et l'ensemble de nos partenaires.* »

¹ Cette distribution exceptionnelle ne constitue pas une distribution de dividendes. Pour rappel, un dividende de 1,25 € a été distribué le 29 mai 2018 au titre de l'exercice 2017.

² de 1,25€ de valeur nominale chacune.

Principales caractéristiques de l'opération

Les actions Baikowski® seront distribuées aux actionnaires de PSB Industries, justifiant d'un enregistrement comptable à leur nom à la fin de la journée précédant le jour de détachement de la distribution des actions Baikowski®, à raison d'une action Baikowski® pour une action PSB Industries.

Les actions Baikowski® seront cotées sur Euronext Growth.

Calendrier indicatif de l'opération (sous réserve de l'accord d'Euronext Paris)

| | |
|--------------------------------------|---|
| 12 novembre 2018 : | Publication de l'avis de réunion au BALO |
| Fin novembre 2018 : | Décision du Conseil d'administration d'Euronext Paris sur l'opération de cotation sur Euronext Growth |
| | Communiqué de presse de PSB Industries et mise à disposition, y compris sur le site Internet de PSB Industries, du Document d'Information de Baikowski® (ce document comprenant le résumé du rapport de l'expert indépendant) |
| 18 décembre 2018 : | Suspension du contrat de liquidité de PSB Industries ³ |
| 20 décembre 2018 : | Assemblée Générale des actionnaires de PSB Industries appelée, notamment, à se prononcer sur le projet de distribution d'actions Baikowski® |
| Entre le 27 et le 28 décembre 2018 : | Détachement et première cotation Enregistrement comptable en Euroclear |
| 31 décembre 2018 : | Livraison des actions Baikowski® aux actionnaires de PSB Industries Reprise du contrat de liquidité de PSB Industries |

Toute l'information concernant l'introduction en Bourse de Baikowski® par distribution d'actions Baikowski® aux actionnaires de PSB Industries sera disponible sur le site internet de PSB Industries (www.psbindust.com).

Degroof Petercam Finance est le conseil financier du groupe PSB Industries et Listing Sponsor de Baikowski® sur cette opération.

A propos de PSB Industries : PSB INDUSTRIES est un Groupe industriel innovant, leader sur les métiers de l'emballage et de la chimie de spécialités. En 2017, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 378 M€ (dont 49 M€ réalisés par le pôle Agroalimentaire & Distribution cédé le 28 juin 2018), dont plus de 50 % à l'international, avec des sites de production en France, aux Etats-Unis, en Pologne, au Japon, en Chine et au Mexique.

A propos de Baikowski® : Société centenaire leader dans la fabrication de minéraux industriels de spécialités, Baikowski® est spécialisée dans la confection de poudres et formulations d'alumine ultra pures, ainsi que d'autres oxydes et composites fins tels que le spinelle, la ZTA, le YAG, le cérium pour des applications céramiques techniques, polissage de précision, cristaux, et additifs ou revêtements. La qualité des produits Baikowski® permet de servir des marchés high-tech variés (éclairage, horlogerie et téléphonie, microélectronique, automobile, défense et médical). En 2017, Baikowski® a réalisé un chiffre d'affaires de 40 M€.

Contact : Aelium Finance & Communication – Jérôme Gacoin – Tél. : +33 (0)1 75 77 54 65



³ Le Conseil d'administration a décidé de suspendre l'exécution du contrat de liquidité conclu par la Société avec Oddo Corporate Finance à compter du 18 décembre 2018 à 0h00 (heure de Paris) et jusqu'à la date de livraison des actions Baikowski®.

Annexe

L'information financière présentée ci-dessous est destinée à illustrer, à titre indicatif, les effets de la distribution de Baikowski® sur les comptes 2017 du groupe PSB Industries :

| 31/12/2017 (en millions d'euros) | PSB Industries | PSB Industries hors CGL (cédé en juin 2018)* | PSB Industries Post-distribution de Baikowski®** |
|--|----------------|--|--|
| Chiffre d'affaires | 378,4 | 330,5 | 291,0 |
| EBITA*** | 25,2 | 20,5 | 15,5 |
| En % du CA | 6,6% | 6,2% | 5,3% |
| EBIT**5 | 18,9 | 14,3 | 8,6 |
| En % du CA | 5,0% | 4,3% | 3,0% |
| EBITDA**6 | 46,6 | 39,4 | 30,4 |
| En % du CA | 12,3% | 11,9% | 10,5% |
| Résultat net des activités poursuivies | 10,2 | 6,9 | 2,7 |
| Résultat net des activités cédées | 0 | 3,3 | 7,6 |
| Résultat net | 10,2 | 10,2 | 10,2 |
| Personnel (nombre d'employés) | 2342 | 2092 | 1953 |

* Chiffres non audités

** dont 0,7 M€ de prestations de services facturées par PSB SA à CGL et 0,6 M€ à Baikowski®. Les conventions de prestations avec CGL ont pris fin en juin 2018 et les conventions de prestations avec Baikowski® prendront fin à l'issue de la distribution.

L'information financière présentée ci-dessous est destinée à illustrer, à titre indicatif, les effets de la distribution de Baikowski® sur la situation bilancielle de PSB Industries au 30 juin 2018 :

- Au 30 juin 2018, les capitaux propres du groupe PSB Industries s'élevaient à 194,3 M€, intégrant la cession du pôle Agroalimentaire & Distribution. Sans inclure le résultat net du second semestre 2018, les capitaux propres devraient être impactés par la scission du pôle Chimie de Spécialités à hauteur d'environ - 30 M€.
- Au 30 juin 2018, la dette financière nette du groupe PSB Industries s'élevait à 2,7 M€, intégrant la cession du pôle Agroalimentaire & Distribution. Sans le pôle Chimie de Spécialités, la dette financière nette de PSB Industries au 30 juin 2018 se serait élevée à - 10 M€, soit une situation de trésorerie nette excédentaire.

⁴ EBITA (Earnings Before Interest, Taxes & Amortization) : cet agrégat correspond au résultat opérationnel incluant le résultat net des quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence, hors dépréciation des survaleurs et amortissements des relations clients.

⁵ EBIT (Earnings Before Interest, Taxes) : cet agrégat correspond au résultat opérationnel incluant le résultat net des quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence

⁶ EBITDA (Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation & Amortization) : cet agrégat correspond au résultat opérationnel incluant le résultat net des quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence, hors dépréciation, amortissement et variation des provisions